

BILAN DE CONCERTATION PREALABLE

Valorisation du cœur de ville de Wavrin



INTRODUCTION

Le projet de valorisation du cœur de ville de Wavrin est un projet de renouvellement urbain prenant place sur des sols déjà artificialisés. Les démolitions programmées libèrent un vaste foncier au contact de la rue A. Pinteaux. Le périmètre de projet constitue une opportunité rare de réintroduire le végétal en cœur de bourg.

Ainsi, le grand parc central qui structure le projet fait pénétrer la campagne et le parc de la Deûle jusqu'au cœur de la ville. Ce vaste espace public à forte qualité paysagère irrigue l'opération et revitalise le lien entre les différents éléments emblématiques de la ville. Un axe Nord-Sud étend le parc des Anseuilles jusqu'au centre-bourg. Un axe Est-Ouest se greffe aux pâtures et parcelles agricoles.

Le bâtiment central adressé rue Achille Pinteaux constitue un réel repère historique. Implanté en vis-à-vis de remarquables maisons de maître, le bâtiment ménage l'unité architecturale de la rue et contribue à en structurer les abords. Le bâtiment ne fait pas obstacle au désenclavement du cœur de ville. Il est donc conservé. Adossée au bâtiment

réhabilité, une extension de plain-pied opère l'articulation entre tissu urbain existant et constructions neuves. Les bâtiments adjacents sont démolis afin de créer une respiration et une ouverture visuelle vers les espaces paysagers.

Le projet majoritairement dédié à l'habitat répond à la demande croissante de logements sur le territoire communal et au nécessaire renouvellement de la population. Cette offre propose une diversité typologique et programmatique adaptée aux demandes locales avec des :

- logements collectifs
- logements en béguinage
- maisons individuelles mitoyennes
- maisons pavillonnaires en lots libres.

Cette programmation permet de libérer des logements de grande taille existants et d'accueillir une population plus jeune avec des enfants. Elle participe donc à structurer et à enrichir le parcours résidentiel.

La construction de nouveaux équipements et la création de cellules commerciales assureront l'animation du quartier. Cette mixité fonctionnelle est essentielle pour renforcer la vitalité du cœur de ville.

Le traitement paysager du projet sert la volonté de donner une identité forte au cœur de ville, de tisser des liens et proposer des espaces de bien-être et de convivialité :

- Les voiries requalifiées sont plantées d'arbres et de haies ou de massifs de graminées.
- Les parkings sont conçus comme des espaces densément plantés qui participent à la structure arborée du parc.
- Les parvis des équipements et les lieux de rassemblement ménagent des ouvertures qui permettent d'accueillir des manifestations de différentes natures.
- Des placettes arborées permettent aux cafés ou restaurants d'installer leurs terrasses.
- Ça et là des aires de jeux pour enfants animent le parc.
- Des espaces communautaires en cœur de béguinage sont supports de lien social intergénérationnel.
- Des allées proposent des promenades et des liaisons entre les quartiers, les équipements et la campagne alentour aux piétons et aux cyclistes.
- Des espaces d'observation de la nature (la prairie entre le centre culturel et le sentier de l'église).

I. Organisation et déroulement de la concertation préalable

Une partie importante du site est aujourd'hui classée dans le PLUi en zonage UEP dédié à la réalisation d'équipements publics. La réalisation d'une opération mixte nécessitera donc une évolution du PLU. Ce terrain accueillant une installation sportive communale, elle entraine dans le champ de la réserve n°3 de la commission d'enquête sur la révision générale qui avait pour objet de préserver ce type de terrains.

Dès lors, une concertation préalable à l'évolution du PLU apparaît nécessaire afin d'associer pleinement la population à une éventuelle modification de son cadre de vie.

Par ailleurs, à titre accessoire, l'évolution du PLU permettra la réalisation d'une opération d'aménagement de renouvellement urbain, qui rend obligatoire la réalisation d'une concertation préalable en application de l'article L. 103-2 4° du code de l'urbanisme.

Conformément à la délibération n°20 C 0201, les modalités suivantes ont été mises en œuvre lors de la concertation qui s'est déroulée du 19 novembre 2020 au 12 janvier 2021.

A. Modalités de publicité et d'information du public

La communication du projet s'est faite à travers plusieurs modalités d'information :

- Article dans le Wavr'info
- Flyer

L'avenir de Wavrin se construit avec vous !

La ville de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie de la commune. A ce titre, elles ont décidé de vous donner la parole, de recueillir vos idées et d'imaginer ensemble le futur de Wavrin.

La ville de Wavrin demain ? participez à la concertation !

- 1. Réunions publiques**
Session de lancement : jeudi 19 novembre 10h
Réunion de clôture : mardi 12 janvier 10h
Facebook Live organisé par la ville : [facebook.com/wavrinwavrinfo/](https://www.facebook.com/wavrinwavrinfo/)
- 2. Exposition**
accessible au public aux horaires d'ouverture de la mairie :
du mardi au vendredi de 9h à 17h et de 18h30 à 17h15
samedi de 9h à 12h
fermeture le jeudi après-midi
et à la Métropole Européenne de Lille :
de 9h à 17h45 et de 18h15 à 19h sur prise de RDV
(0320235742)
- 3. Atelier participatif en ligne**
sur inscription préalable
Visioconférence organisée par la ville, inscriptions par mail : concertationwavrinfo@wavrin.fr
Samedi 5 décembre 10h - 11h30
- 4. Questionnaire**
en ligne sur la plateforme de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/processus/consultationwavrinfoquestionnaire>
ou à remettre avant le 18/12/2020 à l'accueil de la mairie
- 5. Registre**
disponible en mairie, à la MEL, et en ligne sur la plateforme de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/processus/consultationwavrinforegistre>

À VOUS LA PAROLE !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.wavrin.fr. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à l'atelier :

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU CENTRE-VILLE.

ORGANISÉE PAR LA VILLE DE WAVRIN ET LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 AU MARDI 12 JANVIER 2021, CETTE CONCERTATION INVITE LES WAVRINOIS À DONNER LEUR OPINION SUR LES AMÉNAGEMENTS À VENIR DU CENTRE-VILLE.



Pour rappel, le projet de réaménagement se concentre sur la création d'un espace vert public le long de la façade au centre de Wavrin. En matière de logement, la municipalité a souhaité faciliter la création de maisons individuelles qualitatives, la construction d'un équipement de logement seniors ainsi qu'une structure d'accueil pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Nous de son côté, nous sommes fiers de vous proposer de participer à la concertation sur le centre-ville avec une invitation destinée aux membres associatifs Wavrinois. Ce grand projet nécessite des aménagements de stationnement et de voirie afin de fluidifier la circulation des piétons, des vélos et des voitures.

La concertation publique est une étape essentielle qui permet de présenter le projet en détail, de définir ensemble les aménagements et de les partager avec le plus grand nombre, au bénéfice de la ville et de ses citoyens.

Plusieurs thématiques seront abordées au cours de cette concertation :

- Espaces publics et nature en ville
- Habitat et formes urbaines
- Gestion de l'eau
- Mobilité douce
- Commerces

Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les usagers, les acteurs des mondes économique et associatif sont invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à concertation. Elle se déroulera en plusieurs étapes :

- 1. RÉUNION DE LANCEMENT**
Une réunion publique de lancement aura lieu le jeudi 19 novembre à 10H. Au vu des conditions sanitaires actuelles, la réunion se déroulera par le biais d'un Facebook Live organisé par la ville.
- 2. EXPOSITION**
S'en suivra une exposition en mairie qui vous permettra, Wavrinois, de vous informer sur le projet dans sa globalité, avec la possibilité de vous exprimer par le biais d'un questionnaire et d'une boîte à idées, afin de recueillir les observations de chacun. Permanences en mairie les :
> samedi 21 novembre, 9h - 12h
> mercredi 25 novembre, 9h - 17h
> lundi 14 décembre, 9h - 12h
- 3. ATELIER**
Afin d'échanger et de recueillir les observations de chacun, un atelier de réflexion sera proposé le samedi 5 décembre, sur inscription.
- 4. RÉUNION DE CLÔTURE**
Au vu des conditions sanitaires actuelles, la réunion se déroulera par le biais d'un Facebook Live organisé par la ville.

À l'issue de cette concertation publique, un bilan présentera l'ensemble des avis exprimés puis sera rendu public lors d'une réunion de clôture qui se déroulera le mardi 12 janvier à 10h par le biais d'un Facebook Live.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.wavrin.fr. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à l'atelier :

- Publications sur le facebook de la ville de Wavrin :

<https://www.facebook.com/villedewavrinofficiel/>

Wavrin, ma Ville
20 novembre 2020 · 🌐

[Information : Concertation Publique]

Wavrinoises, Wavrinois,

Vous étiez nombreuses et nombreux à suivre ce jeudi 19 novembre la première réunion en live de la concertation publique du projet de réaménagement et de valorisation du centre ville, la municipalité vous en remercie.

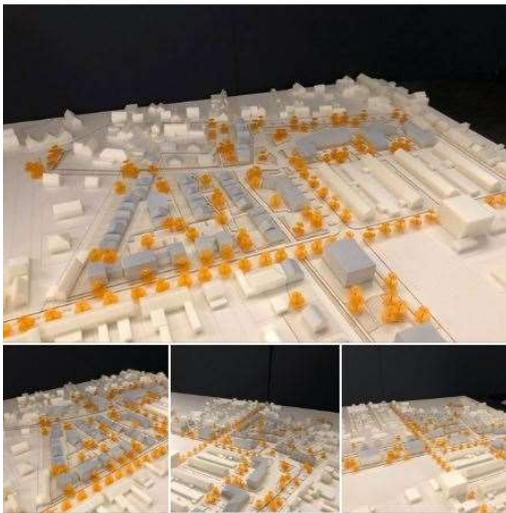
Certain(e)s d'entre vous ont fait part de leur problème de connexion et/ou de mauvaise qualité d'image :

👉 Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet de la ville et si vous le souhaitez, télécharger en version imprimable, le support de présentation en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.wavrin.fr/.../Concertation-Publique-pour-le...>

N'hésitez pas à venir découvrir le projet dès demain : samedi 21 novembre de 9h à 12h en mairie !

Belle journée à tous ! 😊



Wavrin, ma Ville
25 novembre 2020 · 🌐

[Rappel : concertation publique]

Wavrinoises, Wavrinois,

Afin de découvrir le projet d'aménagement du futur centre ville et de recueillir vos propositions, une permanence se tient à votre disposition cette après-midi de 14h00 à 17h00 en mairie.

Bonne après-midi à tous !

UNE COMPLICITÉ RETROUVÉE ENTRE VILLE ET NATURE

35 9 commentaires 11 partages

- Affiche de communication de la MEL

- Affichage de 4 panneaux d'exposition en mairie de Wavrin et à la MEL

MEL MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

du 19 novembre 2020 au 12 janvier 2021

CONCERTATION PRÉALABLE

Prennez la parole !

WAVRIN

REVITALISATION DU CŒUR DE BOURG

Le Président de la Métropole Européenne de Lille porte à la connaissance du public que le projet de revitalisation du Cœur de Bourg à Wavrin, fera l'objet d'une concertation préalable au titre du Code de l'Urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Le dossier de concertation et des panneaux exposant le projet sont à la disposition du public du **jeudi 19 novembre 2020 au mardi 12 janvier 2021** inclus, en mairie de Wavrin ainsi qu'à la MEL du lundi au vendredi de 8h à 12h45 et 13h15 à 18h sur rendez vous au 03.20.21.37.62.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairie de Wavrin ainsi qu'à la MEL.
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la MEL (<https://participation.lillemetropole.fr/processus/concertationwavrincoeurdebourg>) où toute personne peut y inscrire ses observations jusqu'au **mardi 12 janvier 2021** inclus.
- > Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie de Wavrin (03.20.58.57.57), la MEL (03.20.21.37.62) ou envoyer un mail : concertationcentreville@ville-wavrin.fr

Venez participer aux réunions publiques : **- D'ouverture le 19 novembre 2020 à 10h - De clôture le 12 janvier 2021 à 10h**
Sur Facebook Live ([Facebook.com/villedewavrinofficiel/](https://www.facebook.com/villedewavrinofficiel/))

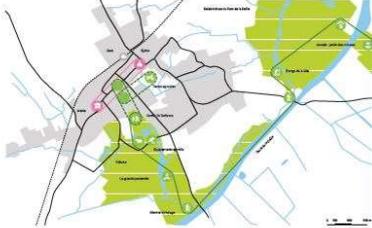
Assistez à l'atelier en Visioconférence : **Samedi 5 décembre 2020**
De 10h à 11h30 sur inscription préalable obligatoire à l'adresse concertationcentreville@ville-wavrin.fr

Métropole Européenne de Lille - 2 boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 LILLE Cedex

REVITALISER LA LIAISON ENTRE LA MAIRIE, L'ÉGLISE ET LES ÉQUIPEMENTS

La première étape est de réhabiliter la liaison entre la mairie, l'église et les équipements. Ce projet vise à améliorer la qualité de l'espace public et à favoriser les déplacements doux.

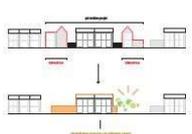
Les actions d'aménagement visent à améliorer la qualité de l'espace public et à favoriser les déplacements doux. Ces actions incluent la création de zones piétonnes et de zones de rencontre.



UN PARC SUPPORT D'USAGES MULTIPLES



REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE



Le projet vise à dynamiser le centre-ville en créant des espaces publics de qualité et en favorisant les déplacements doux.

OFFRE DE LOGEMENTS

Maison des associations

Maisons individuelles mitoyennes

Maisons pavillonnaires

Bâtiments collectifs

Micro-structures d'accueil pour personnes âgées

Total : 90 logements

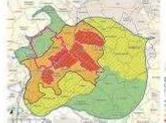


Du centre-bourg jusqu'au parc des associations, la séquence d'espaces publics mène progressivement d'une ambiance urbaine à un environnement champêtre plus doux.

À L'ÉCHELLE DE LA MEL

Dans ce contexte mondial, le territoire métropolitain jouit d'une véritable richesse. Chaque jour, plus d'un million d'habitants sont alimentés en eau potable, principalement grâce aux ressources en eaux souterraines qui se trouvent en majeure partie sur le territoire métropolitain. Pour finir de la mobiliser, cette eau provient de la nappe de la craye située au sud de la métropole.

La pérennité de cette ressource est un enjeu majeur pour la Métropole Européenne de Lille. Elle est donc essentielle de garantir la pérennité de cette ressource en eau souterraine.



La Métropole Européenne de Lille s'engage pour protéger durablement la ressource en eau, bien commun de l'ensemble des métropolitains.

À L'ÉCHELLE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT



Le projet d'aménagement vise à réduire significativement l'artificialisation des sols.

28,7% → 46% d'espaces verts perméables

MODIFICATION DU PLU2

ÉVOLUTION DU ZONAGE DU PROJET

ZONAGE ACTUEL

- secteur URB1 : Zone des équipements publics ou d'intérêt collectif. Cela sera complété à l'extérieur du terrain de sport au Rue Roger Salengro. Le zonage n'est pas compatible avec la construction de logements.
- secteur URB4.2 : Zone de tissu résidentiel intermédiaire. Cela sera complété au sud de l'avenue de la République (avenue de la République, voir figure). Cette zone est compatible avec la construction de logements.
- Cette zone n'est pas compatible avec la construction de logements.
- Cette zone n'est pas compatible avec la construction de logements.



La modification du PLU2 portera sur l'intégralité du périmètre du projet. Le futur zonage permettra de répondre aux enjeux de l'opération d'aménagement.

- Renforcer la qualité de l'espace public**
- Développer une offre de logements pour personnes âgées**
- Respecter les gabarits existants**
- Limiter l'impact du stationnement**
- Coopérer avec les écoles**
- Favoriser la perméabilité des sols**

B. Modalités de mise à disposition du dossier

Un dossier explicatif nécessaire à la compréhension des enjeux et des orientations du projet a été mis à disposition du public en mairie de Wavrin et à la MEL, pendant toute la durée de la concertation. De plus, il a été mis en ligne sur le site de la ville de Wavrin et sur la plateforme de la MEL.

sur le site de la MEL à l'adresse suivante :

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationwavrincoeurdebourg>

et sur le site de la ville de Wavrin à l'adresse suivante :

<http://www.wavrin.fr/Services-en-ligne/Actualites/Concertation-Publique-pour-le-projet-centre-ville>

PROJET DE VALORISATION DU CŒUR DE VILLE DE WAVRIN

Ouverture de la concertation

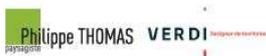
Réunion publique
- 19 novembre 2020 -



MOA



MOE



UN PARC SUPPORT D'USAGES MULTIPLES



LOGEMENTS

Micro structure d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie



- Évoluer dans un environnement social stimulant
- Respecter l'individualité et l'intimité des résidents
- Des lieux de vies ouverts sur les espaces paysagers



Ce dossier reprend plusieurs documents nécessaires à la compréhension des enjeux et des orientations, y compris :

- Un résumé du calendrier de la concertation
- Un rappel des thématiques abordées
- Un plan des enjeux à l'échelle territoriale
- Une vue aérienne de l'état existant du périmètre de projet
- Un plan du projet
- Divers schémas d'enjeux
- Une vue 3D du projet
- Des photomontages d'ambiances
- Des images de références

C. Modalités de participation

La concertation s'est déroulée selon les modalités suivantes :

- Organisation de deux réunions publiques d'information (une réunion de lancement et une réunion de clôture) au cours desquelles ont été exposés les enjeux du projet, les orientations de programmation et d'aménagement du secteur.

Réunion de lancement :

Vidéo principale : 1781 vues

Vidéo des réponses aux questions : 1751 vues

Réunion de clôture :

Vidéo principale : 1754 vues

- Organisation d'un atelier participatif en visioconférence visant à travailler avec les citoyens sur les thématiques suivantes : la mobilité, l'aménagement de l'espace public et la présence de l'eau.

Nombre d'inscrits : 15 personnes

Nombre de participants effectif : 9 personnes

- Mise à disposition d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles à la mairie de Wavrin et à la MEL, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

- Mise à disposition d'un registre en ligne sur le site internet de la MEL :

<https://participation.lillemetropole.fr/>

- Mise à disposition d'un questionnaire en papier à la mairie de Wavrin et en ligne sur le site internet de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/>

Pour les habitants, il a été possible de s'exprimer de plusieurs manières

De manière orale :

- Lors des permanences à l'exposition et de l'atelier en visioconférence.

De manière écrite :

- À l'exposition, registre et questionnaire (urne)
- Sous forme de commentaires en ligne sur la plateforme participative de la MEL.
- Sous forme commentaires en ligne sur le Facebook de la Ville de Wavrin.
- Sous forme d'email en s'adressant à la boîte mail dédiée.

Accueil Participer Actualités Une métropole citoyenne À propos

WAVRIN - Revitalisation du Cœur de Bourg

#concertationwavrin Concertation

ÉTAPE 1 SUR 5
Concertation préalable
19/11/2020 - 12/01/2021

Voir les étapes

PRÉSENTATION COMMENT PARTICIPER ? VOS PROPOSITIONS VOS PRÉFÉRENCES VOS CONTRIBUTIONS LIBRES ÉVÉNEMENTS

Repenser le coeur de ville pour les habitants

Commune « gardienne de l'eau » (dans l'aire d'alimentation des captages d'eau potable), attractive pour sa qualité de vie et sa bonne desserte en transports en commun, Wavrin connaît une croissance démographique accrue accompagnée d'un vieillissement de sa population et d'une diminution de la taille des ménages.

Afin de répondre au besoin de logements sur la commune, qui ne peut plus être rempli en extension, la commune de **Wavrin** et la Métropole Européenne de Lille ont étudié la **réalisation d'un projet de réaménagement du centre ville, opération de revitalisation du cœur de bourg.**

D'une surface de 4,77 hectares, cette opération prend place pour une large partie sur les emprises de l'ancien collège de Wavrin et des anciennes écoles Jules Ferry et Anatole France, aujourd'hui relocalisées, sur des terrains déjà artificialisés.

✓ Les objectifs poursuivis par cette opération sont les suivants :

Suivre
OBJECTIF Faites nous part de vos remarques
PARTICIPANTS Tout métropolitain
PÉRIMÈTRE Commune de Wavrin
PROMOTEUR Métropole Européenne de Lille
DATE DE DÉBUT 19 novembre 2020
DATE DE FIN 12 janvier 2021

Nous sommes emballés par les projets proposés, car ils correspondent exactement à nos attentes.
Bravo à la municipalité
Pierrelette d'Harcel Dupuis.

Très beau projet pour améliorer la qualité de vie à Wavrin.
Bravo à l'équipe de la Municipalité!
A. d'Harcel DUPUIS

Très beau projet très intéressant. Petit point de stationnement
jeûne qui va aboutir par l'amélioration de la qualité de vie
de Wavrin.
Bon courage
D. V. Bouchard.

Que de projets! que de mouvement!
Notre ville avance bien vers un bel avenir!
Mr Bourgeois.

Très beau projet. Félicitation et hâte de le voir
Suiv.
D. Diogo.

5

6 COMMENTAIRES

Classement par: Les plus anciens

BEN @BEN59136 25.11.20

Afin de développer (en complément d'autres actions) les échanges/interactions au sein de la population et la convivialité, il serait intéressant de prévoir des tables de picnic, des barbecues/plancha électriques collectifs et sécurisés. Ce principe est déjà en place dans quelques villes en France, et très développés à l'étranger et rencontre un franc succès.

0 0

BEN @BEN59136 25.11.20

Idée de renouvellement d'ambiance urbaine, convivialité : Imaginer/réserver un espace au sein de la zone végétalisée pour permettre l'organisation de théâtre/cinéma/arts de rue (ex: une petite scène, un kiosque, un espace dégagé pour un grand écran, etc...) : un espace vert où on pourrait y mettre tables et/ou chaises et profiter d'animations, le tout intégré dans l'espace vert.

0 0

Wavrinnois-e @Wavrinnois-e 29.11.20

Diminuez d'ors et déjà le nombre de place de parking, et faisons-en des espaces conviviales pour des concerts, spectacles, rencontres, etc... ou des stationnements pour les vélos !

0 0

wavrinnois @wavrinnois 06.12.20

Pour l'aménagement des espaces de jeux, nous souhaitons un terrain multisports libre d'accès pour notre jeunesse...

Associé au parc de la deûle, cet espace de jeux serait parfait pour notre nouvelle ville.

PROJET DE VALORISATION DU CŒUR DE VILLE DE WAVRIN

QUESTIONNAIRE HABITANTS

La ville de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie de la commune. A ce titre, elles ont décidé de vous donner la parole et de récolter vos idées pour le projet d'aménagement du cœur de bourg.



Veillez entourer le logo de votre choix pour chaque image.

- J'aime
- Je n'aime pas
- Je n'ai pas d'avis

1. LA PRÉSENCE DE L'EAU



0 0 0 0 0 0

2. LE MOBILIER URBAIN



0 0 0 0 0 0

3. L'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX



0 0 0 0 0 0

4. LA MATÉRIALITÉ DE SOLS ET CHEMINEMENTS



0 0 0 0 0 0

D'autres idées et photos en tête, envoyez-les nous à l'adresse suivante : concertation@ville.wavrin.fr



Nous vous remercions d'avoir pris le temps de renseigner ce questionnaire !

Questionnaire à remettre avant le 18/12/2020 à l'accueil de la mairie

II – Bilan de la concertation préalable

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le bilan de concertation sera joint à toute procédure de participation du public ultérieure (enquête publique, participation du public par voie électronique).

A. Synthèse des observations et propositions du public

Il y a eu un total de 137 contributions écrites, dont :

- 21 en papier sur le registre disponible à la mairie de Wavrin.
- 27 en ligne sur la plateforme participative de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/>
- 85 en ligne sur la page Facebook de la ville de Wavrin.
- 4 par mail à l'adresse mail dédiée (dont 2 contributions annexées à la fin du document non comptabilisées dans le tableau de répartition par thématique ci-dessous)

Nombre de remarques par thématique :

Thématiques	Nombres de contributions
Présence de l'eau	2
Logements	4
Hors sujet	6
Commerces et équipement	12
Aménagement des espaces publics	14
Modalités de concertation	15
Hors périmètre d'étude	17
Mobilité	27
Avis global	38

Il y a eu 33 contributions approuvant le projet et 18 remises de questionnaires.

Les observations et propositions orales issues de l'atelier et des permanences à l'exposition ne sont pas comptabilisées dans le nombre de contributions écrites, elles sont incluses dans les synthèses.

1 - Synthèse des observations du public :

Thématiques abordées	Synthèse des observations du public	Réponse du Maître d'ouvrage
<p>Mobilité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remarques sur la sécurisation des modes doux (pistes cyclables, stationnement vélo...) (8 remarques) • Questions sur le devenir de la rue Roger Salengro et inquiétudes sur la sécurité de celle-ci (danger actuel dû à la circulation intensive des poids lourds, à la vitesse des véhicules...) (4 remarques) • Nombre de places de stationnements (deux types de commentaires : trop de places et pas assez de places) (8 remarques) • Inquiétudes sur l'augmentation de la circulation liée au projet. (3 remarques) • Problématiques de circulation lié à la suppression du tronçon de la rue Jules Ferry. (3 remarques) 	<p>L'objectif du projet est d'alléger et d'apaiser la circulation. Avec une programmation comptant une grande partie de logements pour personnes âgées, le trafic aux heures de pointes se verra diminuer en comparaison au trafic actuel généré par les écoles.</p> <p>Aujourd'hui, le projet envisage d'ores et déjà plusieurs dispositifs afin d'encourager à la réduction de la vitesse de circulation rue Roger Salengro :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la largeur de la voirie. - Aménagement de plateaux surélevés au niveau des croisements ou pose de résine. <p>L'aménagement des voiries sera guidé par cette volonté d'apaiser la circulation. En ce sens, la sécurisation des modes doux sera une priorité dans le projet. Les choix techniques restent à définir mais le stationnement vélo, les voiries partagées et la création de pistes cyclables sont des hypothèses envisageables. Le nombre de places de stationnement est quantifié en fonction des besoins des programmes qui s'implanteront sur le site.</p>
<p>Cadre de vie, aménagement des espaces publics :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes sur l'entretien des espaces verts. (1 remarque) • Nécessité de prendre en compte les espèces endémiques et la perméabilité des sols dans l'aménagement des espaces verts (1 remarque) • Nécessité de choisir un mobilier qui s'intègre dans le paysage. (1 remarque) • Inquiétude sur la préservation de la quiétude des habitants lors des phases de chantier (démolition et construction) (1 remarque) 	<p>La Ville et la MEL sont entourés de partenaires compétents sur le sujet (urbanistes, experts techniques et paysagistes...) qui permettront d'effectuer les choix judicieux en termes d'aménagement. Il s'agit ici d'assurer une durabilité des aménagements en choisissant des solutions respectueuses de l'environnement et pérennes.</p> <p>La ville de Wavrin étant une commune dite gardienne de l'eau, la perméabilité des sols est un objectif majeur du projet. Le projet se trouve sur des sols déjà artificialisés. Le plan d'aménagement améliore notablement le taux d'imperméabilisation et réduit l'artificialisation sur le périmètre concerné. Une démarche est engagée avec la MEL pour respecter les principes AAC et avoir une gestion vertueuse de l'infiltration de l'eau. Ce projet sera un projet totem pour les villes champs captant.</p>
<p>Présence de l'eau :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétude d'utilisation de l'eau potable pour une mise en scène de l'eau. (1 remarque) 	<p>La création d'aménagements mettant en scène l'eau sur l'espace public reste à définir dans le projet. La commune de Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, l'eau du réseau d'eau potable ne sera pas utilisée à cette fin.</p>

<p>Commerces :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questions sur le type de commerces qui seront implantés. (Il manque une épicerie fine à Wavrin) (5 remarques) • Favoriser les projets solidaires avec des loyers modérés (restaurant bio, local, insertion...) (1 remarque) • Question sur le fonctionnement de la maison des associations (1 remarque) • Favoriser les commerces vivants. *commerces vivants par opposition aux commerces de "services" : banque/assurance/... qui semblerait être en contradiction avec une revitalisation de la zone (1 remarque) • Il manque une maison de retraite pour les personnes âgées et un centre de radiologie et d'échographie (1 remarque) 	<p>La création de cellules commerciales assurera l'animation du quartier et renforcera la vitalité du cœur de ville. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser des commerces vivants permettant de faire perdurer l'activité dans le cœur de ville. Des commerces de type commerces de proximité sont souhaités.</p>
<p>Logements :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avis positif sur le programme du béguinage et de la microstructure pour personnes âgées (7 remarques) • Le programme du béguinage et de microstructure pour personnes âgées ne prend pas en considération tous les cas de dépendances. (1 remarque) • La localisation du programme de microstructure pour personnes âgées est-elle en adéquation avec les exigences de tranquillité et sérénité qu'attend une personne âgée. (1 remarque) • Il faut favoriser des entreprises locales pour la réalisation des travaux, avec des matériaux locaux et durables. Il serait également intéressant de réutiliser les matériaux suite aux différentes démolitions de bâtis existants (clause dans le marché public, cradle to cradle...). Si ce projet pouvait sortir de terre de façon éthique, locale et écologique, ce serait valorisant pour l'économie et l'image de la ville et de la MEL. (3 remarques) 	<p>Le projet majoritairement dédié à l'habitat répond à la demande croissante de logements sur le territoire communal. Il propose une diversité typologique et programmatique adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des logements collectifs • des logements pour personnes âgées en béguinage • des maisons individuelles mitoyennes et pavillonnaires • une micro-structure d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie. <p>Cette programmation participe à structurer le parcours résidentiel. Le choix de typologies de logements différentes pour les personnes âgées permet d'intégrer cette question des diverses formes de dépendances. Les logements du béguinage s'adressent aux personnes âgées indépendantes tandis que la micro-structure pour personnes âgées s'adresse aux personnes âgées dépendantes.</p> <p>Le projet de micro-structure pour personnes âgées permettra l'accueil des personnes âgées dans un environnement social stimulant, tout en respectant l'individualité et l'intimité des résidents. C'est donc une structure ouverte, qui peut s'implanter en secteur animé. Positionnés dans un environnement urbain plus aéré, face à un espace naturel, les bâtiments sont au contact de la voirie de desserte du nouveau collège.</p> <p>Les choix concernant les exigences environnementales pour les constructions neuves restent à définir. La réutilisation des matériaux et l'utilisation de matériaux durables sont des hypothèses envisageables.</p>

2 - Détail des propositions du public

Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Mobilité :	Elargir le champ d'étude sur la mobilité douce dans l'ensemble de Wavrin afin de connecter les différents quartiers	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Le projet ne pourra pas étendre son périmètre d'étude à toute la ville de Wavrin. Cependant, la thématique des liaisons douces est bel et bien intégrée au projet cœur de ville. Le projet a pour objectif d'être un support majeur pour conforter le réseau de liaisons douces existants vers les autres quartiers. Les cheminements réaménagés permettront de rejoindre l'église depuis le nouveau collège (réouverture de la connexion piétonne rue du Fouath) et de connecter le nouveau collège, le groupe scolaire Simone Veil et le complexe sportif.
Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Cadre de vie, aménagement des espaces publics :	Suggestions d'usages : barbecue de plein air, table de pique-nique...	Pour des questions de sécurité, d'entretien et de compatibilité avec la quiétude des logements implantés à proximité, cette proposition ne sera pas prise en compte.
	Aménager un espace végétalisé libre dédié aux arts de rue (théâtre/cinéma de plein-air, séance sportive...)	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le projet avec son grand parc central offrira plusieurs espaces publics polyvalent permettant différents usages de plein-air.
	Aménager un parcours santé, terrain multisports, un citystade	La ville de Wavrin ayant intégrée cette programmation dans un autre projet sur la commune, cette proposition ne sera pas prise en compte sur le périmètre du projet cœur de ville. Afin de conserver la quiétude des logements à proximité, la création de structures sportives se fera du côté du Parc de la Deûle.
	Aménager des toilettes publiques	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Aujourd'hui, de tels équipements engendrent généralement une gestion très complexe et des coûts d'entretiens conséquents pour la Ville liés à des dégradations récurrentes.
	Suggestion d'implanter des plantations comestibles (arbres fruitiers et jardinières avec plantes produisant fruits et légumes)	Cette proposition pourrait être prise en compte. Un espace de cultures potagères est envisagé en lien avec la maison des associations. Les essences des plantations du projet restent à définir ainsi l'implantation d'essences comestibles est donc une hypothèse qui sera considéré.
	Conserver tous les bâtiments existants (y compris les écoles) et y implanter des commerces, une maison des associations, des logements, une cour intérieure permettant l'accueil des artistes, un marché, un lieu de	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Aujourd'hui, les bâtiments existants n'étant plus adaptés aux normes (incendie, accessibilité PMR...) ce n'est pas le choix qui a été fait pour le projet cœur de ville. La démolition de la majorité du bâti a été choisi

	détente avec jets d'eau, un mini jardin avec des pistes de boules, une restauration rapide etc.	afin permettre de la création d'un espace public à forte qualité paysagère. Les démolitions programmées libèrent un vaste espace ouvert qui permettra de retrouver une respiration en cœur de ville. En outre, le projet cœur de ville intègre en grande partie les programmations proposées. Le marché hebdomadaire s'installera d'ailleurs au cœur du parc central. L'aménagement de pistes de boules au sein du parc est également envisagé.
Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Présence de l'eau :	Reconstituer une "source d'eau naturelle" potable	Cette proposition ne sera pas prise en compte. N'ayant pas de source d'eau potable naturelle à Wavrin, cela nécessiterait d'utiliser l'eau du réseau potable, ce qui n'est pas souhaité au vu des objectifs du projet et des enjeux des communes gardiennes de l'eau dont la ville fait partie.
	Suggestion d'aménager un espace pédagogique spécifique à la question de l'eau et à sa protection.	Cette proposition pourrait être prise en compte. Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, la sensibilisation à la protection de la ressource en eau est un objectif principal du projet. Le choix du dispositif de sensibilisation à la présence de l'eau reste à définir.
	Aménager un miroir d'eau	Cette proposition pourrait être prise en compte. Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, la sensibilisation à la protection de la ressource en eau est un objectif principal du projet. Le choix du dispositif de sensibilisation à la présence de l'eau reste à définir.
Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Commerces et équipement :	Suggestion d'implanter une poissonnerie, une mercerie, un commerce d'alimentation	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.
	Suggestion de faire une cellule de commerce éphémère	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.
	Suggestion d'implantation d'une médiathèque et d'une salle de spectacle	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Le centre culturel « Le Moulin » étant une salle pouvant accueillir des spectacles à proximité directe du périmètre de projet, l'implantation d'une maison des associations semble être une programmation plus pertinente avec le contexte et les besoins de la ville.
	Suggestion appel à projets pour favoriser les créations wavrinoises	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.

Concernant les prochaines étapes de travail, la ville et la MEL tiendront informés les citoyens en communiquant régulièrement autour de l'avancement du projet. Les choix élaborés seront transmis à travers divers moyens tel que des réunions publiques d'informations et/ou des articles dans la presse locale.